

*Initiatives ministérielles*

d'une somme de 100 000 \$ par le Trésor public, même si M. Schelew n'avait pas complété un an de service.

Le ministre n'a jamais fait la lumière sur cette affaire troublante pour le gouvernement, qui a acheté le silence de l'ancien vice-président de la CISR avec un montant substantiel d'argent, en même temps qu'il coupe et pénalise les chômeurs, les assistés sociaux et les plus démunis de la société.

• (1250)

Mais ce qui est pire avec ce règlement faramineux, c'est que le ministre a empêché le juge d'examiner les irrégularités de fonctionnement de la CISR. Le Bloc québécois a demandé et continuera d'exiger une enquête publique sur la CISR qui, le moins qu'on puisse dire, traverse une crise aiguë. Le Bloc québécois continuera de dénoncer le patronage exercé par le ministre et son gouvernement. Nous exigeons que le comité examine toutes les nominations futures de commissaires à la CISR. Il est grand temps que le ministre mette en pratique les recommandations contenues dans le rapport du professeur Hathaway qu'il a lui-même commandé concernant la CISR.

Au lieu de défendre aveuglément et d'une manière intransigeante le projet de loi C-44, je demande au ministre et à son gouvernement de tenter de freiner le sentiment anti-immigrant et anti-réfugié qui prend de l'ampleur actuellement au Canada. Il faut promouvoir une meilleure compréhension entre les Canadiens de toutes origines.

À plusieurs reprises dans mes interventions devant cette Chambre, j'ai déploré le climat d'hostilité qui s'accroît au Canada à l'égard des nouveaux arrivants. J'ai rappelé également les obligations internationales d'ordre humanitaire que nous nous devons de respecter en accordant la protection aux personnes persécutées pour des raisons politiques ou à cause de leurs croyances religieuses ou de leur appartenance à un groupe social.

Malheureusement, les immigrants, et particulièrement les réfugiés, deviennent de plus en plus les boucs émissaires des problèmes sociaux et économiques qui frappent le Canada. Dans ce contexte, le projet de loi C-44 ne fait que renforcer les préjugés associant immigration et criminalité.

Ma condition d'immigrant et mon rôle de porte-parole de l'opposition officielle en matière de citoyenneté et d'immigration depuis plus d'un an m'ont permis de constater que le Canada devient de moins en moins généreux et accueillant envers les réfugiés et ce, nonobstant l'engagement du gouvernement libéral formulé dans le livre rouge de développer une politique humanitaire à l'égard des réfugiés et d'en accepter une juste part au Canada.

Je souligne que le Canada accepte moins de 0,25 p. 100 des personnes persécutées et déplacées dans le monde qui, comme vous le savez, monsieur le Président, sont plus de 100 millions. J'invite donc le ministre et son gouvernement à promouvoir une vision plus humaniste et plus généreuse envers les nouveaux arrivants, particulièrement face aux réfugiés, au lieu de défendre ce projet de loi C-44 qui contient tellement d'injustices et qui va permettre des abus.

En cette année internationale de la tolérance, le gouvernement devrait mettre sur pied une campagne de sensibilisation sur l'apport des immigrants à la société canadienne et les avantages de l'immigration.

Pour tous ces motifs, je voterai contre ce projet de loi en troisième lecture.

[Traduction]

**M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.):** Monsieur le Président, nous voici de nouveau devant un projet de loi qui n'aurait pas dû exiger beaucoup de discussion. Le projet de loi C-44 était une mauvaise mesure législative il y a quelques mois, lorsqu'elle a été présentée, et elle reste mauvaise aujourd'hui.

Lorsque le projet de loi a été présenté, nous l'avons examiné soigneusement et nous en sommes venus à la conclusion que, comme le parti et le ministre qui en sont responsables, il dit beaucoup de choses, mais il ne propose pratiquement rien de concret. Des grands mots, oui. Des effets, très peu.

Le projet de loi C-44, c'est de la poudre de perlimpinpin. On le présente comme une panacée, un remède qui doit remettre sur pied une politique d'immigration en piteux état.

L'an dernier, il y a eu des morts en raison de la mauvaise application de la politique d'immigration. Des personnes qui ne méritaient pas de rester ici, sont demeurées au Canada. Des personnes qui n'auraient jamais dû être admises sont entrées malgré tout.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié se moque des Canadiens et des milliers de réfugiés qui souffrent dans le monde entier, en acceptant en plus grand nombre ceux qui sont déjà ici, en accordant des audiences même dans le cas des revendications les plus absurdes, en annulant les ordonnances d'expulsion de récidivistes violents et dangereux, et en soutirant des milliards aux contribuables au nom de leur idée de la compassion.

• (1255)

En réponse à ces abus et à de nombreux autres, qui ont fait la manchette des journaux dans tout le pays et qui, à juste titre, ont rendu les Canadiens furieux parce qu'ils avaient l'impression que l'on ne contrôlait plus notre système d'immigration, le ministre a dit: «Pas de problème. Ne vous arrêtez pas aux avions qui s'écrasent, ils sont rares.» Nous devons, a-t-il dit, accorder une plus grande attention aux avions qui atterrissent, autrement dit aux atterrissages réussis, et ignorer le reste.

Ainsi que des millions de Canadiens, nous n'ignorons pas les avions qui se sont écrasés. Chaque fois que l'un des avions du ministre—pour reprendre sa métaphore—s'est écrasé, chaque fois que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a fait une gaffe, chaque fois que les agents d'immigration ne se sont pas montrés à la hauteur dans l'application des règlements et chaque fois que des resquilleurs ont réussi à abuser du système aux ports d'entrée, les Canadiens en ont pâti, de même que les immigrants dans tout le pays et les dizaines de milliers de réfugiés véritables qui se trouvent à l'étranger et ont besoin de notre aide, aide qu'ils ne peuvent recevoir parce que nous avons laissé à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié le soin d'attribuer les rares places disponibles à ceux qui arrivent à obtenir un avocat de l'aide juridique pour plaider leur cas et